

Ottawa, le 22 décembre 2011

Les taux d'intérêt des Obligations d'épargne du Canada (OEC) et des Obligations à prime du Canada (OPC) des émissions en circulation de janvier 2012 ont été établis par le ministre des Finances.

Les taux d'intérêt des OEC et des OPC en circulation s'établissent comme suit:

Taux d'intérêt pour l'année débutant le :	Obligations à prime du Canada		Obligations d'épargne du Canada	
	Taux d'intérêt annuel	Taux de rendement annuel moyen si l'obligation est détenue jusqu'au 1 janvier de l'année suivante	Taux d'intérêt annuel	Taux de rendement annuel moyen si l'obligation est détenue jusqu'au 1 janvier de l'année suivante
1 jan. 2012	1,00%	1,00%	0,65%	0,65%
1 jan. 2013	1,20%	1,09%	À comm.	À comm.
1 jan. 2014	1,40%	1,19%	À comm.	À comm.

Les titres OPC en circulation

Les titres OPC en circulation des émissions figurant ci-dessous porteront les taux d'intérêt annoncés pour les années annoncées.

P5 (1 jan. 1999)	du 1 janvier 2012 au 31 décembre 2014
P36 (1 jan. 2004)	du 1 janvier 2012 au 31 décembre 2013
P48 (1 jan. 2006)	du 1 janvier 2012 au 31 décembre 2014
P66 (1 jan. 2009)	du 1 janvier 2012 au 31 décembre 2014

Les titres OEC en circulation

Les titres OEC en circulation des émissions figurant ci-dessous porteront le taux d'intérêt annoncé allant du 1 janvier 2012 au 31 décembre 2012.

S56 (1 jan. 1999)	S86 (1 jan. 2004)	S104 (1 jan. 2007)	S122 (1 jan. 2010)
S62 (1 jan. 2000)	S92 (1 jan. 2005)	S110 (1 jan. 2008)	
S80 (1 jan. 2003)	S98 (1 jan. 2006)	S116 (1 jan. 2009)	

Émissions échues

Les émissions ci-dessous viennent à échéance le 1 janvier 2012.

P23 de l'OPC (1 jan. 2002) ¹	S74 de l'OEC (1 jan. 2002) ²
---	---

Les taux d'intérêt pour les prochaines émissions toujours en circulation seront annoncés au mois de janvier 2012.

¹ Le produit de l'émission P23 échue qui est détenu actuellement dans un RER du Canada ou FRR du Canada sera investi dans un premier temps dans une émission à court terme de dix mois (P954 - allant du 1er janvier 2012 au 31 octobre 2012) sera ensuite investi dans la nouvelle émission OPC de novembre 2012. P954 portera le même taux que celui annoncé pour les émissions OPC en circulation de janvier 2012.

² Le produit de l'émission S74 échue qui est détenu actuellement dans un RER du Canada ou FRR du Canada sera investi dans un premier temps dans une émission à court terme de dix mois (S904 - allant du 1er janvier 2012 au 31 octobre 2012) sera ensuite investi dans la nouvelle émission de novembre 2012. S904 portera le même taux que celui annoncé pour les émissions OEC en circulation de janvier 2012.